



BULLETIN MUNICIPAL

Mai 2011



ETAT CIVIL

Naissance à Saint Brieuc :

Le 19 avril 2011, Lola TOCQUE, fille d'Elodie RAULT et de Samuel TOCQUE « 15bis route de la Croix du Bois »

URBANISME

Demandes :

- Le 5 avril 2011, construction d'un abri de jardin par Mr DESPRES Alain « 4 route des Petites Fermes »
- Le 19 avril 2011, extension maison d'habitation par Mr SEBILLE Ludovic « la Porte Rose »

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser à la Mairie, à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille.

L'attestation délivrée sera demandée pour passer des examens ou concours.

Il est rappelé que le recensement **est obligatoire** et ne pourra être effectué avant l'âge des 16 ans.

COMMEMORATION DE LA VICTOIRE 1945

Un rassemblement aura lieu le dimanche 8 mai à 11 h 30 au Monument aux Morts de St-Trimoël.
La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur servi à la Mairie.

SECRETARIAT MAIRIE

Il sera fermé le jeudi 12 et le mardi 24 mai pour formation.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 8 avril 2011

Etaient présents : Mss BAUDET Gilbert, LUCIENNE Joël, BOURDAIS Claude, de BOISSESON Emmanuel, LEGROS Sylvain, POILVET Emilien, TARLET Sébastien, Mmes GUEGUEN Isabelle, LE ROUX Marie Pierre, RONXIN Annick, VALO Annie

Egalement présent M. LE MOINE, Trésorier de Moncontour.

1. Compte administratif 2010

Le Conseil municipal approuve les résultats de l'exercice 2010 pour le budget communal.

Section de fonctionnement : Dépenses : 209 531.49 €
 Excédent reporté : 24 758.95 €
 Recettes : 290 141.12 €
 Résultat de clôture de l'exercice : + 105 368.58 €

Section d'investissement : Dépenses : 277 935.63 €
 Déficit reporté : 10 574.84 €
 Recettes : 209 015.79€
 Résultat de clôture de l'exercice : - 79 494.68 €

2. Affectation du résultat de clôture 2010

Excédent d'exploitation : 105 368.58 €
Déficit reporté en investissement : (C/001) : - 79 494.68 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement : - 8 614.49 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement : 2 500 €
Besoin de financement : - 85 609.17 €
Affectation du résultat à porter en investissement (1068) : 85 609.17€
Excédent reporté en fonctionnement (002) : 19 759.41 €

3. Compte de gestion 2010

Le compte de gestion 2010 présenté par le trésorier de Moncontour est approuvé dans son ensemble.

4. Budget primitif 2011

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes

Fonctionnement : 295 280.41 € investissement : 223 437.48 €
(Voir détail au point 6)

5. Vote des taux d'imposition 2011

Le Conseil municipal décide de reconduire les taux d'imposition pour l'année 2011 comme suit :

Taxe d'habitation : 14.83 %	produit attendu	39 537 €
Foncier bâti : 17.94 %		27 430 €
Foncier non bâti : 91.81 %		27 451 €

6. Compte administratif et budget primitif / fonctionnement et investissement

DEPENSES	Réalisations 2010	Prévisions 2011	RECETTES	Réalisations 2010	Prévisions 2011
charges à caractère général	68 038,36	81 483,09	atténuation de charges	5 299,58	1 700,00
charges de personnel	70 894,24	74 057,00	produit de gestion courante	17 785,03	18 000,00
autres charges de gestion courante	44 852,60	49 600,00	impôts et taxes	131 934,20	131 540,00
atténuation de produits	286,00	1 000,00	dotations, subventions et participations	100 055,97	94 426,00
charges financières	21 989,29	21 400,00	autres produits de gestion courante	27 777,39	28 350,00
charges exceptionnelles	13,00	100,00	produits financiers	4,86	5,00
opérations d'ordre de transfert entre sections	3 458,00	1 586,50	opérations d'ordre de transfert entre sections	1 649,00	0,00
dépenses imprévues		6 053,82	produits exceptionnels	5 635,09	1 500,00
virement à la section d'investissement		60 000,00	excédent reporté	24 758,95	19 759,41
	209 531,49	295 280,41		314 900,07	295 280,41

Principales dépenses d'investissement en 2011: remboursement du capital (43 000 €), acquisitions foncières (50 000 €), éclairage public les Camélias et les Lilas (16 980 €), acquisitions : remorque (2 170 €), sono (2 000 €), boîtier extérieur défibrillateur (1 000 €).

Principales recettes d'investissement en 2011 : virement de la section de fonctionnement (60 000 €), FCTVA (35 672,29 €), excédents de fonctionnement capitalisés (85 609,17 €), contrat de territoire du Conseil général (31 000 €), DDSC du Conseil général (5 346 €).

7. Résidence les Lilas / changement de locataire

Le Maire fait part au conseil municipal que le locataire du T1 a donné son préavis pour fin mai 2011.

A SAVOIR

Epannage du lisier : rappel de l'arrêté préfectoral du 22 mai 1991 "*en juillet et août, l'épandage est interdit les vendredis, samedis, dimanches et lundis, les 14 juillet et 15 août ainsi qu'au cours des deux jours qui précèdent et qui suivent ces jours fériés. L'enfouissement doit avoir lieu dans la demi-journée. En dehors de ces deux périodes, l'épandage est également interdit les samedis et dimanches*".

Horaires fixés pour les travaux d'entretien et de jardinage : nous vous rappelons les horaires fixés par arrêté ministériel du 10 mai 1995 concernant les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie sont :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Feux : L'arrêté du 12 juillet 2007 fixe les mesures de prévention contre les incendies de forêts, landes, bois et plantation. Cet arrêté s'applique également aux terrains situés à moins de 200 mètres de ces lieux ainsi qu'aux voies qui les traversent.

L'élimination par le feu des débris végétaux provenant de l'entretien des jardins et autres espaces n'est pas concernée par cet arrêté, cependant :

Toute disposition devra être prise pour éviter :

- Les risques de propagation d'incendie : nettoyage du pourtour du foyer, limitation de son importance, présence d'une réserve d'eau et surveillance permanente du foyer.
- Les risques d'accident du fait de la diminution de la visibilité provoquée par la fumée,
- La gêne pour le voisinage : absence de vent ou vent soufflant dans une direction telle que la fumée ne constitue pas une gêne pour les tiers.

Il est fortement probable que les feux allumés dans les zones d'habitat : bourg, lotissements, hameaux, entraînent une gêne pour vos voisins. Sachez que vous pouvez déposer vos déchets végétaux à la déchetterie de Planguenoual ou au CTED de Lanjouan. Pensez également au compostage pour les petites quantités.

Déchets de jardin et compostage : Vous pouvez composter en quantité limitée : le gazon, les feuilles mortes, la taille de haie, les branchages de petite taille - mais aussi les déchets du potager (fanés de légumes, fruits et légumes abîmés). Vous pouvez réserver votre composteur en bois de 300L (15 €), 600L (20 €) ou 800L (25€) auprès du service Déchets Ménagers de Lamballe Communauté au 02.96.50.13.76 ou par email à l'adresse : dechetsmenagers@lamballe-communaute.com.

ART FLORAL "4 SAISONS"

Le prochain cours est fixé le vendredi 20mai à 20 h à la salle des Fête de ST TRIMOEL.

Thème : IKEBANA

Fournitures : 1 coupe évasée et pique fleurs

Végétaux : 1 fleur en pointe (glâieul, delphinium, lupin, digitale...) et 1 branche de lys.

RPI BREHAND ST TRIMOEL

Porte ouverte le samedi 14 mai de 10 h à 13 h

Nous vous invitons à venir nous rencontrer et découvrir nos locaux. Nous serons à votre disposition pour tout renseignement concernant le fonctionnement des deux écoles.

Activités prévues :

- Présentation matériel informatique
- Exposition travaux des enfants
- Rencontre avec l'équipe enseignante et non enseignante
- Diffusion de photos des animations de l'année
- Pot de l'amitié.

CLUB DU 3^{ème} AGE Bréhand St-Trimoël

- Dimanche 15 mai à la salle des fêtes de Bréhand à 14h 30 **bal** avec l'orchestre « Les Retrouvailles » d'Yvon Leclec'h
- 31 mai, **concours de boules interclub**, engagement à 13 h 30 tirage au chapeau prix coupe, lot à chaque participant
- En raison du voyage du 22 au 28 mai, **il n'y aura pas de club le mercredi 25 mai** il sera reporté au mercredi 1^{er} juin.
- Mercredi 22 juin, **repas grillades avec concours de boules**. Les inscriptions et règlement se feront le mercredi 1^{er} juin et jusqu'au mercredi 8 juin. Prix avec concours 16€, repas seul 12€ ; aucune inscription sans règlement. Toute personne qui est dans l'impossibilité de venir à cette journée et qui ne préviendra pas ne sera pas remboursée.
- Le mercredi 11 mai à 14 heures **réunion d'information sur les vols, les agressions, les arnaques** dont vous pouvez être victime avec la participation de la Gendarmerie Nationale.
- **Sortie de 2 jours**, le 1^{er} et 2 septembre, région Cherbourg, l'Ile de Tatihou, la cité de la mer, visite d'un sous-marin. Renseignement et inscription auprès de Lagrée Odile au 0296427308 ou 0611698285.

ANNONCES

- A louer logement communal (studio) fin mai 2011, renseignements en mairie.
- Auxiliaire de vie sociale, aide à la personne, actes de vie quotidienne : toilette, repas, ménage courses, repassage... Chèque CESU, remboursement de l'APA. Droits à la réduction d'impôt. Mme LE BONGOAT Michelle tel : 02.96.73.50.40 06.35.35.50.25

les nouvelles de la cyber

La Cyber-base Bréhand-Gouëssant est un espace public numérique près de chez vous à Saint-Trimoël et ouvert toute l'année pour des ateliers et des accès libres. Sa devise ? "L'internet pour tous !"



- la Cyber-base : <http://www.brehand-gouessant.com>
- le blog des utilisateurs : <http://cyber-base-bq.jimdo.com>
- Lamballe Communauté Numérique : <http://lcn.cyber-base.org>

BRÉHAND-GOUËSSANT
* Centre de ressources Cybercommune *

Le lieu : 2, place de la mairie 22510 Saint-Trimoël Tel : 02.96.42.68.68 cyber@brehand-gouessant.com

Planning du mois de MAI à la Cyber-base

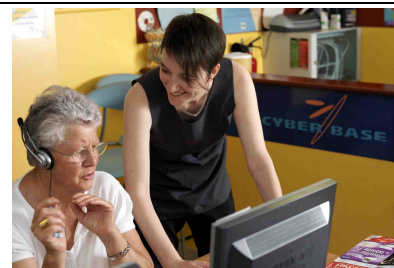
Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
3 Fermé pour congés	4 Fermé pour congés	5 Fermé pour congés	6 Accès libre : 10h-13h Accès libre : 14h-17h	7 PIM : 10h-12h Accès libre : 12h-13h Réunion LIPDUB : 14h30
10 Communiquer par messagerie instantanée (Messenger) : 10h-12h	11 Accès libre : 10h-12h Club Cyber : 14h-16h Accès libre : 16h-18h	12 Accès libre : 17h-18h30 Mieux surfer sur le Web : 18h30-19h30	13 Accès libre : 14h-17h	14 PIM : 10h-12h Accès libre : 12h-13h Accès libre : 14h-16h
17 Accès libre : 10h-12h	18 Services publics en ligne : 10h-12h Accès libre : 14h-18h	19 Accès libre : 17h-20h	20 Accès libre : 14h-15h Questions / réponses : 15h-17h	21 PIM : 10h-12h Accès libre : 12h-13h Accès libre : 14h-16h
24 Accès libre : 10h-12h	25 Accès libre : 10h-11h Défi Cyber-base ! 14h-17h	26 Accès libre : 17h-18h30 Trouvailles du Web : 18h30-19h30	27 Accès libre : 14h-17h	28 PIM : 10h-12h Accès libre : 12h-13h Accès libre : 14h-16h

PIM : ateliers le samedi pour les « tout débutants »

La Cyber-base de Saint-Trimoël initie régulièrement à l'informatique des personnes n'ayant jamais utilisé un ordinateur auparavant. Si vous souhaitez vous y mettre, c'est le moment ! Voici le dernier cycle qui sera proposé avant les vacances d'été : **du samedi 7 mai au samedi 9 juillet de 10h à 12h.**

Cette fois, c'est le samedi matin qui est proposé, afin que les personnes travaillant en semaine puissent bénéficier de ces ateliers. Tarif : 20€ les 8 séances (ou 50€ pour les extérieurs à Lamballe Communauté).

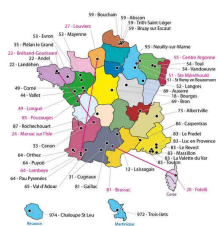
A savoir : PIM = Passeport Internet et Multimédia. Il s'agit d'une certification de niveau, reconnue au niveau national. Ce test de connaissances pourra être validé en fin de cycle par la Cyber-base.



Défi national Cyber-base : défendez la Cyber-base le 25 mai !

La Cyber-base est inscrite pour la 3ème année au grand Défi national. Le principe est simple : **15 questions => 15 réponses** à trouver sur Internet. Un bon moyen de mettre en pratique les techniques de recherches acquises à la Cyber-base... Que vous soyez débutant ou initié, enfant, adolescent, adulte, senior... rejoignez l'équipe pour défendre les couleurs de la Bretagne et de Saint-Trimoël ! **Mercredi 25 mai 2011 de 14h à 17h, goûter compris. Inscrivez-vous auprès de Mélanie.**

Cette année encore, notre Cyber-base jouera en duo avec la Cyber-base de Marsac-sur-l'Isle en Dordogne, messenger et webcam à l'appui !



LIPDUB 2011 (clip musical) : stage et tournage en juillet

Le LIPDUB est un clip tourné en playback, selon des règles précises, et diffusé sur Internet. La Cyber-base en a déjà réalisé 2 que vous pouvez retrouver facilement. Cette année, le LIPDUB sera tourné le **Samedi 23 juillet à 14h30** (tournage gratuit ouvert à tous). Pour les jeunes qui veulent réaliser le clip, un stage de 4 jours aura lieu du mercredi 20 au samedi 23 juillet (tarif 16€). **Réunion d'information et de choix de la chanson : Samedi 7 mai à 14h30** (au foyer de Saint-Trimoël ou à la Cyber-base).

Tarifs Lamballe Communauté Numérique

Tarifs accès libre : vos 2 premières heures sont gratuites, puis 2€/heure ou forfaits 15€/10h ou 40€/50h (carte de 50h uniquement pour les habitants du SIVOM). **Tarifs ateliers :** 3,5 €/heure ou forfaits 30€/10h ou 20€ le cycle PIM Impressions : 0,20€ la page en noir et blanc ou 0,50€ la couleur.

Se renseigner pour les tarifs des habitants extérieurs à Lamballe Communauté.

La fête du jeu aura lieu le samedi 28 mai !

Samedi 28 mai, différentes animations autour du jeu sont proposées pour tous les âges : le jeu pour tous (des rencontres interculturelles et intergénérationnelles), le jeu sous toutes ses formes (jouets, jeux de société, de plein air, traditionnels, vidéos) et le jeu partout. Venez redécouvrir les vertus du jeu, le samedi 28 mai, de 10h à 17h, à la Maison de l'enfance, 34 rue Jean Jaurès à Lamballe. C'est gratuit.

Nouveaux aménagements du réseau Distribus au 4 avril 2011

Au regard des demandes et suggestions des clients et des 3 premiers mois d'exploitation, des aménagements des services Distribus sont mis en place à compter du 4 avril prochain.

- Faciliter l'accès aux centres commerciaux

Les centres commerciaux seront desservis 12 fois par jour entre 9h30 et 19h00 avec des arrêts effectués sur les parkings : Intermarché (Clémenceau), Leclerc (Pot au Chat) et Carrefour Market (Béloir).

- Favoriser les liaisons entre les communes

Une amélioration des correspondances entre les navettes elles-mêmes offre 3 possibilités d'arrivées sur Lamballe avec re-départ immédiat permettant ainsi de se rendre d'une commune extérieure à une autre en matinée, en demi journée et en fin d'après-midi.

Arrivée à Lamballe d'une commune extérieure	Re-départ de Lamballe vers une commune extérieure
9h25	9h30
13h30	13h30
17h10	17h20

- Améliorer la desserte de certains arrêts

La rue Paul Langevin sera desservie à l'arrêt **Place des Tanneurs** en remplacement de l'arrêt Bourg Hurel. Un arrêt **Hôpital** est créé en face même de l'hôpital entre l'arrêt **Jeu de Paume** (avancé à l'angle de la Bibliothèque et du centre médical) et l'arrêt **Haras**. L'arrêt du **Cimetière** est déplacé au niveau de l'entrée principale au centre du cimetière. L'arrêt **Béloir** est déplacé sur le parking du Carrefour Market.

- Renforcer les liaisons entre Lamballe et les communes extérieures

Des horaires ont été ajoutés afin de permettre des départs de Lamballe en début d'après midi (13h30) et plus tardivement en fin de journée à 19h15 et des arrivées sur Lamballe en milieu de matinée 9h25 et en fin de journée à 17h10.

- Optimiser la ligne de la Ville es Lan

Un tour supplémentaire à 17h30 est mis en place pour les salariés de la zone terminant plus tard.

L'itinéraire de la ligne est modifiée pour desservir la rue des Gastadours, Penthièvre + et Penthièvre Actions et revenir à la gare en évitant le centre ville.

Un service permettant de rejoindre les Restos du Cœur est organisé le jeudi avec un départ de la gare à 14h50 puis un retour à 17h20 ou 18h25 (ceci uniquement pendant la période d'ouverture des restos du cœur).

- Améliorer les correspondances avec les horaires SNCF

Pour plus d'informations, consultez la rubrique Distribus sur le site www.lamballe-communaute.com ou appelez-le



Le point sur la nouvelle collecte des Déchets Ménagers

Depuis le 28 mars dernier, l'ensemble des foyers ont été doté d'un conteneur équipé d'une puce pour la collecte des ordures ménagères. Si votre foyer n'est pas équipé d'un bac individuel, veuillez contacter rapidement le service Déchets ménagers au 02 96 50 13 76.

Le sac jaune doit être présenté à la collecte sur le trottoir ou le bas côté de la route au même emplacement que votre conteneur à ordures ménagères. Il ne doit contenir que les emballages recyclables.

Les journées de collecte commencent à 4h le matin et se terminant à 20h le soir, il est fortement recommandé de **sortir son bac individuel ou ses sacs jaunes la veille** du jour de collecte.

Pour toutes questions ou informations n'hésitez pas à contacter, le service Déchets Ménagers : 02 96 50 13 76 dechetsmenagers@lamballe-communaute.com

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2011

BUDGET 2011 : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le conseil communautaire a pris acte des orientations budgétaires pour 2011.

TRANSFERT DE CHARGES TOURISME

Le conseil communautaire a pris acte du rapport de la Commission Locale d'Évaluation de Transfert de Charges et de sa proposition qui sera soumise à l'avis des conseils municipaux.

DISTRIBUS

Le conseil communautaire a approuvé l'avenant n°1 à la convention de délégation de service public pour la gestion et l'exécution du réseau Distribus qui valide les adaptations de service.

PARC D'ACTIVITES DE LA TOURELLE

Le conseil communautaire a donné son accord pour la cession de l'îlot n°2 du Parc d'Activités de la Tourelle (environ 13744 m²), à l'entreprise SAVI, au prix de 20 € HT/m², ainsi que pour la cession d'une parcelle de l'îlot n°6 (17 200 m² environ), au prix de 20 euros HT/m², au profit de la société ARCANNE.

CONJONCTURE ECONOMIQUE

Le conseil communautaire a donné son accord pour signer une convention entre Lamballe Communauté et Côtes d'Armor Développement pour la réalisation d'un document de conjoncture économique.

ELIMINATION DES EAUX CLAIRES PARASITES DU BOURG DE LANDEHEN

Le conseil communautaire a approuvé le projet d'élimination des eaux claires parasites du bourg de Landéhen par réhabilitation des réseaux d'eaux usées collectifs.

PROJET D'ACCUEIL EN RELAIS 2011-2012

Le conseil communautaire a approuvé la reconduction de la phase 2 de l'expérimentation de l'accueil en relais 2011-2012.

PATRIMOINE DU SERVICE DECHETS MENAGERS

Le conseil communautaire a approuvé le prix proposé pour la revente des caissons maritimes de la déchèterie de Planguenoual.

BASSIN DU BOCAGE

Le conseil communautaire a approuvé la simplification cadastrale liée à la réhabilitation du bassin du Bocage afin de réaliser des échanges de terrain.

JOURNEE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le conseil communautaire a adopté les tarifs pour les vacances réalisées dans le cadre de la journée développement durable.

CALENDRIER DES COLLECTES DES DECHETS MENAGERS ET SACS JAUNES MAI, JUIN, DEBUT JUILLET 2011

Collecte entre 13 heures et 20 heures

Pour l'ensemble de la commune sauf pour les hameaux (Le Clos Mauluet , Frilouze, les Quévières, le Champ Chatton, la Ville Commault).

jours de collecte	déchets ménagers	sacs jaunes
lundi 2 mai		collecte
lundi 9 mai	collecte	
lundi 16 mai		collecte
lundi 23 mai	collecte	
lundi 30 mai		collecte
lundi 6 juin	collecte	
samedi 11 juin (lundi de Pentecôte)		collecte
lundi 20 juin	collecte	
lundi 27 juin		collecte
lundi 4 juillet	collecte	
lundi 11 juillet		collecte

Pour les hameaux (Le Clos Mauluet , Frilouze, les Quévières, le Champ Chatton, la Ville Commault), la collecte est fixée le mardi après-midi.

jours de collecte	déchets ménagers	sacs jaunes
mardi 3 mai		collecte
mardi 10 mai	collecte	
mardi 17 mai		collecte
mardi 24 mai	collecte	
mardi 31 mai		collecte
mardi 7 juin	collecte	
mardi 14 juin		collecte
mardi 21 juin	collecte	
mardi 28 juin		collecte
mardi 5 juillet	collecte	
mardi 12 juillet		collecte

Les personnes, qui n'auraient pas gardé le calendrier « LE TRI, c'est l'affaire de tous » distribué en même temps que le conteneur déchets ménagers, peuvent en retirer un exemplaire en mairie.